

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 18 MAI 2018

N° 18.0054 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2018, d'un concours direct spécial de recrutement de **dix-sept (17)** élèves Professeurs certifiés des lycées et collèges d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels, à former à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou (ENS/UNZK), pour le compte du projet « Formation d'enseignants et de conseillers pédagogiques de l'EFTP », au profit du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), dans le centre unique de Ouagadougou.

Les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-dessous sont autorisés à prendre part au concours. Le nombre de postes est reparti ainsi qu'il suit :

**Niveau de recrutement : DUT/BTS/DTS/ DEUG II ou L2**

N°	Filières	Spécialités	Nombre de postes à pourvoir
1	Génie mécanique	Maintenance des Véhicules automobiles	01
2		Cycles-motocycles	03
3		Hydraulique et équipement rural	01
4	Génie civil	Structures métalliques	04
5		Menuiserie bois et matériaux associés	03
6	Cuisine	Cuisine	03
7	Restauration	Restauration	02
8		<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis conformément au tableau ci-après :

N°	Filières	Spécialités	DIPLOME DE BTS/DUT/DTS/L2/DEUG2 dans les filières suivantes
1	Génie mécanique	Maintenance des Véhicules automobiles	Génie Mécanique ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
2		Cycles-motocycles	Génie Mécanique ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
3		Hydraulique et équipement rural	Génie Mécanique ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
4	Génie civil	Structures métalliques	Génie civil ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
5		Menuiserie bois et matériaux associés	Génie civil ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
6	Cuisine	Cuisine	Cuisine, restauration
7	Restauration	Restauration	Cuisine, restauration

### A-CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2018, titulaires du DUT/BTS/DTS/ DEUG II ou L2 ou de tout autre diplôme reconnu équivalent à la date d'ouverture du concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

Les personnes déjà engagées ou intégrées dans la fonction publique ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Les personnes admises à un concours et qui sont déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

### B-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée du candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;
- un certificat de visite et de contre-visite revêtu d'un timbre fiscal de 300 francs CFA et datant de moins de trois (03) mois, attestant que le candidat a une acuité visuelle normale ou après correction et n'est atteint ni de surdit  ni de b gaiement.

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires. Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

Les dossiers de candidature sont reçus aux périodes, jours, heures et sur le site ci-après :

- Période : **du 28 mai au 07 juin 2017** ;
- Jours de réception : du lundi au samedi ;
- Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;
- Site de réception : Direction Générale des Examens et Concours (DGEC), ex-Office Central des Examens et Concours du Secondaire (OCECOS).

### C-ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours se déroule selon les horaires ci-après :

- 07h30 mn à 11h30 mn : épreuve de spécialité.....coef : 4
- 12h30 à 14h30 : culture générale .....coef : 1

Les épreuves écrites sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier.

Les candidats sont informés que les déclarations de pertes de CNIB ne sont pas acceptées.

La durée de la formation est de vingt-un (21) mois.

***Tout candidat déclaré admis qui ne se présente pas à l'école de formation dans un délai de quinze (15) jours pour compter de la date de la rentrée scolaire sera déclaré défaillant et remplacé par la liste d'attente.***

Les candidats admis subissent une formation à l'issue de laquelle, ils sont intégrés dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire.

***A la fin de formation, tous les élèves seront soumis au tirage au sort pour les affectations dans les régions suivant l'expression des besoins.***

L'appel des candidats est fixé à 06h30mn le jour de l'administration des épreuves.

La date les lieux du déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Souleymane LENGANE**